

Ecole maternelle La Ferme de Monsieur
Compte rendu du conseil d'école du 9 février 2021

A 18 h 00, en visioconférence sur la plateforme Via sont présents :

Education nationale :

Mme Céline Cartier, classe 1
Mme Stéphanie Darchis, classe 2
Mme Sabine Coste, classe 3
Mme Karine Reautey, classe 5
Mme Liliane Leon, classe 6 et direction d'école
Mme Nathalie Brown, classe 6
Mmes Cassandra Jousset et Audrey Rouzies, classe 7

Mme Aurore Rauzy, enseignante : absente excusée.

Mr Fabre, DDEN et Mr Neil, IEN de la circonscription de Marolles en Brie : absents excusés.

Représentants de parents d'élèves élus au conseil d'école :

Céline Raketitch
Victor Larger
Angélique Cardoso
Aurélie Martins
Véronique Bartel
Céline Bruppacher
Laetitia Denizhan

Représentants de la Mairie :

Mme Saunier, Maire adjointe
Mme Cordoeiro, responsable du service enfance.

1- Préparation de la rentrée 2021

Effectifs :

Les effectifs prévus à la rentrée 2020 sont les suivants:

PS : 49

MS : 50

GS : 77

Soit 176 élèves

Il est donc attendu à la rentrée prochaine 176 élèves pour 7 classes. Soit 25 ou 26 élèves par classe s'il n'y a pas d'inscriptions supplémentaires.

Mme Leon reste attentive à l'évolution des chiffres et tiendra informée son inspection et les représentants des parents d'élèves. Un point sera fait lors du dernier conseil d'école.

Accueil des futurs PS et modalités de rentrée :

Si le protocole le permet, les familles des futurs PS seront conviées comme chaque année, à une rencontre courant juin. L'année dernière nous avons fait une visite masquée rapide et une réunion dans le jardin. Nous garderons probablement cette formule si nous y sommes autorisés. Deux dates seront proposées aux familles pour ce premier contact

afin d'éviter d'être trop nombreux à la fois.

Un livret d'accueil préparant la rentrée sera remis aux familles.

La rentrée scolaire se tiendra le jeudi 2 septembre 2021. Les PS bénéficieront en principe de la présence prolongée de l'un des parents lors de l'accueil de cette première journée de classe. Les modalités précises de cette rentrée 2021 seront fixées au regard de la situation sanitaire en septembre et des directives gouvernementales, ainsi que de la situation de notre école. N'ayant probablement pas de comptage de rentrée, nous songeons à faire une rentrée échelonnée sur la matinée pour les PS, ce qui permettra de faire des petits groupes d'enfants et une rentrée plus sereine et plus calme.

L'organisation des entrées et sorties sera également fixée à ce moment là. Malheureusement l'évolution de la pandémie aura dicté nos choix et nos organisations tout au long de cette année scolaire et il est probable que ce soit encore le cas en septembre prochain.

2- Vie scolaire

Atsem :

Mme Leon a le regret d'annoncer au conseil d'école que Mme Véronique Renaud part à la retraite en fin d'année scolaire.

L'équipe enseignante rappelle combien le rôle de l'ATSEM est important et combien il participe aux apprentissages, notamment dans celui du bien vivre ensemble. Elles ont été très sollicitées au cours de cette année, notamment dans le nettoyage des locaux, des toilettes et du matériel.

L'équipe d'ATSEM est aujourd'hui composée de 5 agents à temps plein.

L'équipe pédagogique souhaite vivement conserver ce capital humain. Elle souligne même que l'idéal serait d'avoir une Atsem par classe. Cette demande, faite à plusieurs reprises se justifie par le jeune âge des élèves qui peuvent avoir des « accidents » de propreté ou qui peuvent tout simplement avoir besoin d'aller aux toilettes pendant les moments de classe. Les élèves, qui ne doivent pas circuler seuls ne peuvent aller aux toilettes s'ils ne sont pas accompagnés par une Atsem. Lorsqu'il n'y a pas d'Atsem dans la classe, l'enfant doit attendre l'heure de la récréation. Les représentants des parents d'élèves soulignent qu'il est compliqué en effet pour des élèves de cet âge d'attendre la récréation, qu'il serait plus bénéfique pour eux que l'on puisse respecter leur rythme et leurs besoins naturels.

La mairie informe le Conseil d'école que Mme Renaud sera remplacée. En revanche, l'embauche d'une Atsem supplémentaire n'est pas envisagée. Il y aura donc cinq Atsem pour 7 classes à la rentrée 2021.

Projets en relation avec le projet d'école 2021-2023 :

La maîtrise du langage est un axe prioritaire du nouveau projet d'école. L'enrichissement du lexique, qui fait partie intégrante de cet objectif, constitue un travail quotidien mené dans toutes les classes depuis 3 ans.

Cet axe est encore renforcé cette année par le prix littéraire (travail de compréhension fine des histoires), il portera sur le thème de la violence, des conflits et de la gestion des conflits. Ainsi, le prix littéraire sera également en adéquation avec le troisième axe de notre nouveau projet d'école : l'axe climat scolaire, « Aller bien pour mieux apprendre ». Le prix littéraire aura lieu les semaines du 15 et du 22 mars 2021. Les trois livres sélectionnés par les enseignantes seront étudiés dans chaque classe au cours de ces deux semaines. Les enfants participeront à l'élection du livre préféré de l'école : le lundi 29

mars 2021.

Les 3 livres en compétition seront proposés à la vente à l'issue de ces manifestations (vente par correspondance).

La fête du livre et la fête du jeu initialement prévues sont fortement compromises et n'auront probablement pas lieu. En effet, ouvrir l'école aux parents pour venir faire des lectures ou jouer à des jeux de société n'est pas envisageable pour le moment et ne le sera peut-être pas davantage au printemps.

Une semaine autour des valeurs de la République se tiendra d'ici à la fin de l'année. Elle s'articulera autour du « savoir vivre ensemble ». Cette semaine des valeurs de la République rentre également dans le cadre du projet d'école 2021-2023 au sein de l'axe « Climat scolaire ».

Festivités :

L'école avait prévu deux spectacles en décembre 2020. Malheureusement les deux spectacles ont dû être annulés car ils ne répondaient pas à l'exigence sanitaire institutionnelle : une seule classe à la fois dans la salle pour assister à la représentation.

L'équipe pédagogique envisage la possibilité d'un spectacle à l'extérieur pour le printemps si l'IEN donne son accord. La ferme de Tiligolo est déjà venue à l'école et semble convenir à toute l'équipe, si elle peut s'installer dans le jardin de l'école.

Il n'y aura pas de représentation de notre chorale d'école en juin puisque le non brassage des classes empêchait les répétitions de notre chorale cette année.

Si les sorties de fin d'année scolaire sont autorisées, il nous faudra tenir compte de nos projets afin qu'elles soient en lien et apportent un supplément d'apprentissage pour les élèves. Il faudra également qu'elles répondent à toutes les attentes sécuritaires (vigipirate) et sanitaires (covid-19). Par exemple : pourra-t-on mettre deux classes dans le même car comme à l'accoutumée ?

Liaison GS / CP :

Les enseignantes de CP sont toutes nouvelles cette année. Mme Leon a contacté Mr Gailhac pour qu'une prise de contact puisse s'effectuer entre les enseignantes de GS et celles de CP. Les choses s'organisent en ce moment même.

Eu égard au contexte actuel, il semble peu envisageable que les élèves de grande section puissent se déplacer comme d'habitude pour une visite de l'école élémentaire et un temps partagé avec les CP. Néanmoins, une vidéo avait été faite l'année dernière et les GS avaient pu faire une visite virtuelle de l'école élémentaire. Peut-être faudra-t-il procéder de la même façon cette année.

Les représentants des parents d'élèves suggèrent que la vidéo soit effectuée en présence des élèves de l'élémentaire car la vidéo de l'année dernière présentait une école vide quelque peu angoissante. Par ailleurs, ils demandent que la vidéo soit visionnée en classe avec un accompagnement de l'enseignante et en présence des camarades.

L'équipe enseignante est tout à fait d'accord avec cette formule.

Puisqu'une rencontre physique semble compromise, les maîtresses de GS ont proposé également aux enseignantes de l'élémentaire de mettre en place une correspondance écrite avec les classes de CP. Mr Gailhac proposait aussi des échanges de vidéos de « présentation des élèves » entre les classes afin de travailler le langage oral.

Rencontres familles/école :

Les rencontres individuelles en présentiel ont été autorisées dans le strict respect des mesures sanitaires et des gestes barrières si ces rencontres étaient indispensables.

Pour limiter les contacts, les rendez-vous physiques ont été répartis sur trois semaines en fonction des classes (du 25 janvier au 12 février 2021), un seul parent a été reçu, il entrait par la porte extérieure de la classe, une fenêtre était maintenue ouverte pour permettre une aération continue afin de renouveler l'air et ainsi éviter l'éventuelle propagation du virus. Les gestes barrières ont été strictement respectés : distances et masques obligatoires. Le temps d'entretien avait été fixé à 10 minutes. Les enseignantes avaient demandé aux parents d'être ponctuels et de ne pas se regrouper à l'extérieur de l'école. Les consignes ont été bien respectées par tous. La plupart des rencontres a déjà eu lieu sans incident.

Intervenante danse

L'école bénéficie d'une nouvelle intervenante en danse : Mme Agnès Rech Leroux qui intervient le lundi matin pour les classes 4, 5, 6 et 7 (PS, PS-MS et MS) et le mardi après-midi pour les classes 1, 2 et 3 (MS-GS et GS). Les enseignantes sont satisfaites des interventions de Mme Rech Leroux qui a un bon relationnel avec les élèves. Les cours sont dynamiques et adaptés. Les ballets choisis cette année sont : Le lac des cygnes et Coppélia.

3- Sécurité

Exercice d'évacuation incendie :

L'exercice d'évacuation incendie du deuxième trimestre a été réalisé. Le résultat est satisfaisant avec 2 minutes et 52 secondes pour la mise en sécurité de tous. Pour ce deuxième exercice, seuls les enseignants étaient prévenus. Les enfants ont évacué dans le calme et l'ordre.

Exercice de confinement PPMS

L'exercice attentat-intrusion du mardi 1^{er} décembre 2020 s'est déroulé au mieux. Il s'agissait pour chaque classe de se confiner dans sa salle. Il a permis de mettre en évidence certains points à améliorer :

- revoir la sécurisation du portail du parking. Le portail peut s'ouvrir sans clé, simplement en soulevant le verrou baïonnette et en poussant les battants.
- occulter les fenêtres des classes 1, 2 et 3 car s'il est vrai qu'on ne les voit pas de la rue, il suffit de rentrer dans le jardin pour avoir une vue intégrale sur l'intérieur de la classe.
- équiper les classes 2, 4 et 7 de verrous nécessaires à fermer les portes communiquant avec les salles adjacentes car en l'état actuel des choses ces classes ne peuvent se confiner de manière efficace. Pour accéder à la classe 7, il suffisait de passer par le dortoir qui n'est lui-même pas fermé car il n'est pas un lieu de confinement.

- équiper la classe 3 du boîtier de déclenchement « confinement » car il n'a pas encore été posé.
- équiper les différents boîtiers qui se trouvent dans les classes de la clé de réarmement nécessaire à leur arrêt.
- Régler le volume de l'alarme qui ne s'entendait pas bien.

Tous ces points ont été immédiatement signalés à la mairie suite à l'exercice.

A ce jour : la mairie a remis à chaque enseignante une clé de réarmement et un verrou a été posé dans la classe 7.

La mairie informe le Conseil d'école que le boîtier de déclenchement manquant sera posé dans la classe 3 pendant les vacances de février. Pour le reste (portail du parking, occultation des fenêtres des classes 1, 2 et 3 et verrous des classes 2 et 4), la mairie doit refaire un point avec les services concernés.

Les trousse de premiers secours demandées en début d'année ont été livrées et équipent désormais chaque classe, lieux de confinement.

4- Protocole sanitaire

Un certain nombre de mesures ont été mises en place au cours de ce premier trimestre :

- un sens de circulation mis en place pour éviter les croisements. Les classes ne se croisent pas.
- le non brassage des classes (deux services de récréation et « partage » de la cour en zones attribuées à chaque classe)
- le lavage très régulier des mains (à l'arrivée des élèves le matin, avant et après les récréations, avant et après le sport, avant et après le repas, avant de rentrer à la maison et bien sûr une nouvelle fois si l'enfant va aux toilettes en dehors de ces passages programmés)
- l'aération et le nettoyage systématiques des pièces (les salles sont aérées le matin avant l'arrivée des élèves, lors des récréations, lors des temps de motricité puisque les élèves sortent de la classe, pendant la pause méridienne, le soir lorsque les élèves partent).
- la désinfection ou la mise en « quarantaine » du matériel de sport normalement partagé par les classes. Le matériel de sport utilisé par une classe est maintenu 48 heures en quarantaine avant d'être remis à la disposition de tous. Les structures de motricité sont nettoyées après chaque passage de classe.
- la réorganisation totale du prêt de livres de la BCD pour permettre une mise en « quarantaine » des livres qui reviennent à l'école suite au prêt. Les livres qui reviennent des familles sont placés en quarantaine une semaine avant d'être remis en bibliothèque pour le prêt.
- l'abandon de la salle des maitres (trop exigüe et sans ouverture) à l'heure du déjeuner.

- la réorganisation, dans chaque classe, de l'utilisation du matériel pour permettre dans la mesure du possible la « quarantaine » pendant 48 heures du matériel partagé par les élèves de la classe.
- Le nettoyage des sanitaires après le passage d'une classe.

Toutes ces mesures sont bien respectées par tout le monde. Les élèves se sont bien adaptés et ont rapidement intégré les nouvelles règles.

Concernant le nouveau protocole de février 2021 :

- la motricité est autorisée dans la mesure où celle-ci s'effectue au sein de l'école, ce qui est le cas.
- les espaces de restauration ont été revus pour permettre la distance de 2m entre chaque groupe-classe, sachant que depuis le début de l'année, les élèves ont des tables propres à leur classe et qu'ils mangent avec leur groupe-classe. Il n'y a pas de brassage.

L'équipe enseignante soulève deux points :

- Le lavage des mains provoque une sécheresse cutanée sévère chez certains enfants (Les enseignantes ont été alertées par certains parents).
- Il est à noter que le nettoyage des toilettes entre chaque classe est chronophage pour les Atsems. En particulier en début d'après-midi : il faut nettoyer entre chaque classe pour les trois classes de GS qui partagent les mêmes sanitaires et l'Atsem doit ensuite nettoyer le sol lorsque les trois classes sont passées. Elle ne peut rejoindre sa classe pour aider l'enseignante qu'après cela. Par ailleurs, les Atsem « partagées » des MS et GS doivent également quitter leur classe pour nettoyer les sanitaires après chacune des trois séances de motricité de l'après midi puisque les enfants passent aux toilettes après la motricité.

Concernant la sécheresse cutanée : la mairie informe le conseil d'école qu'il s'agit de savon hypoallergénique. L'équipe enseignante souligne le fait que les enfants ne se sèchent pas toujours bien les mains et qu'avec le froid cela doit accentuer les problèmes de sécheresse cutanée.

Les représentants des parents d'élèves questionnent les enseignantes sur le temps passé aux toilettes pour les multiples lavages de mains et les répercussions sur les temps de travail. Il est répondu qu'en effet, les lavages de mains sont extrêmement chronophages mais que, dans l'ensemble, les enseignantes parviennent à réaliser le contenu pédagogique programmé et que les élèves n'ont pas de retard flagrant en comparaison avec les autres années. Elles regrettent de devoir presser constamment les enfants.

5- Finances

Coopérative scolaire

Mme Darchis, responsable de la tenue des comptes de coopérative, présente un bilan. Il reste 5333,51 euros dans la coopérative d'école. Avec le confinement du printemps 2020, peu de dépenses ont été effectuées.

Les cartes de coopérative seront distribuées au retour des vacances d'hiver, pour le second versement. L'équipe enseignante diffusera en fin d'année, auprès des parents, un récapitulatif des dépenses réalisées avec l'argent de la coopérative.

Les représentants des parents d'élèves proposent qu'un récapitulatif soit présenté aux parents à mi-année également. La proposition est acceptée par les enseignantes.

Budgets mairie :

La mairie informe le Conseil d'école que le budget est le suivant :

Intervenante danse : 5040 euros

Sortie/Car : 500 euros par classe

Fournitures : 42 euros par enfant

6- Travaux

La sécurisation des poteaux du préau a été demandée avant les vacances de la Toussaint suite à un accident. Des travaux temporaires ont été réalisés par les services de la mairie dans l'attente d'une sécurisation pérenne. La mairie précise que les travaux définitifs devraient être réalisés pendant les vacances de février. L'équipe enseignante souligne qu'il faudrait que les protections soient plus hautes que celles posées actuellement car elles sont trop basses pour les élèves de GS par exemple.

Les allées dallées pour accéder aux portes extérieures des classes 1,2,3,6 et 7 demandées en septembre ont commencé à être posées. La pose devrait continuer pendant les vacances. Il s'agit de doubler les dalles et de rajouter des « chemins » afin que les parents ne se croisent pas.

Le revêtement de sol au pied des arbres de la cour présente de nombreux trous. Cela peut s'avérer dangereux pour les élèves qui trébucheraient. Cela a été signalé à la mairie par l'école et les travaux sont prévus pour les vacances de février si le temps le permet.

Les distributeurs de papier pour s'essuyer les mains sont placés trop en hauteur dans les sanitaires. Les enfants ne parviennent pas à tirer le papier correctement et lorsqu'il se bloque, ils ne peuvent pas tourner la manivelle du fait de leur hauteur. Cela demande la présence constante d'un adulte pour la distribution du papier. La mairie explique que les distributeurs seront placés plus bas au cours des vacances de février.

Les représentants des parents d'élèves demandent où en sont les travaux prévus dans les sanitaires. La mairie explique que les sanitaires de l'école seront refaits prochainement (sol, faïence, peinture...). Il y aura des cloisons et des portes, adaptées aux enfants de maternelle, pour plus d'intimité.

Les enseignantes souhaiteraient, si cela est possible, qu'il y ait dans les sanitaires des points d'eau tiède pour le lavage des mains et d'autres points d'eau froide pour remplir les gourdes des enfants. La mairie prend note des différentes demandes.

Par ailleurs, la mairie informe le conseil d'école qu'un projet d'agrandissement de l'école est à l'étude. Tout le monde s'accorde sur le fait que c'est en effet nécessaire car nous sommes de plus en plus « à l'étroit » (plus de bibliothèque, pas de salle pour abriter les enfants sur le temps de cantine ...)

7- Investissements

Mme Leon a demandé :

- 30 chaises en bois pour MS-GS
- 1 table collective en bois pour MS-GS
- 4 bancs (meubles à chaussons)

Ce mobilier servirait à équiper correctement la septième classe (qui ferme et ouvre régulièrement depuis plusieurs années) et qui est constituée de matériel récupéré ici et là dans les autres classes. La mairie a bien pris en compte la demande. Le vote du budget aura lieu en mars.

8- Divers

L'utilisation des bonhommes du comportement : les représentants des parents d'élèves aimeraient savoir :

- si toutes les classes qui utilisent les « bonhommes du comportement » le font de la même manière.
- si tous les élèves comprennent bien le fonctionnement et les couleurs.
- si les enfants peuvent « remonter » dans les couleurs.
- si le système s'avère efficace.
- si une stigmatisation ou un découragement des élèves qui sont constamment dans le « rouge » n'est pas à craindre.

L'équipe enseignante explique qu'actuellement seules deux classes utilisent ce système. Le « bonhomme » est parfois utilisé toute l'année et de façon constante, comme une évaluation hebdomadaire du respect des règles communes par les élèves, mais il peut être également mis en place de façon temporaire dans une classe particulièrement difficile afin de permettre une prise de conscience et une auto-évaluation des élèves. En effet, les petits ne mesurent pas, seuls, leur comportement. Quand on leur pose la question, ils sont toujours « très sages ». La mise en place des couleurs permet à l'enfant de « visualiser » son comportement à la fin de la journée.

Le fonctionnement est le suivant : le lundi tous les élèves se situent dans la couleur bleue. Puis selon le non respect des règles de la classe ou de l'école, l'enfant passe éventuellement du bleu au vert, puis à l'orange puis au rouge au cours des 4 jours d'école. Les couleurs permettent à l'élève de « visualiser » son comportement et de se rendre compte progressivement de ce qu'on attend de lui.

Selon les classes, les pratiques ne sont pas les mêmes : soit l'élève peut « remonter » dans la couleur précédente si son comportement de la journée le justifie, soit il ne peut pas.

Tous les élèves comprennent bien le fonctionnement et reconnaissent les couleurs très rapidement.

Le système s'avère efficace car il entraîne de facto une collaboration des parents qui prennent connaissance du comportement de leur enfant de façon hebdomadaire. Cela favorise très souvent la co-éducation.

En maternelle, aucune stigmatisation ou aucun découragement n'a été noté. Au contraire, la plupart du temps les élèves font des efforts, les règles sont mieux respectées et les progrès sont au rendez-vous.

La question de savoir si ce système est efficient lorsqu'il est utilisé pendant de trop nombreuses années (s'il se prolonge en élémentaire par exemple) reste ouverte...

Mme Leon remercie tous mes membres du conseil d'école présents d'avoir assisté à la réunion dans ces conditions difficiles de visioconférence et espère que le troisième conseil prévu en juin pourra se dérouler en présentiel... dans le jardin de l'école peut-être...

Fin du conseil d'école à 19 h 45.